

BARREAU DE TOULOUSE

---

# Séance solennelle d'ouverture de la Conférence du Stage

*12 Janvier 1974*



**DISCOURS**  
de M. le Bâtonnier **CHARRIER**



**ELOGE**  
du Bâtonnier **DUPEYRON**  
par M<sup>e</sup> Marie-Claude **MONSÉGUR**  
Médaille d'Or, Prix Ebelot



**DISSERTATION**  
par M<sup>e</sup> Bruno **LAFFONT-DE-COLLONGES**  
Médaille d'Argent, Prix Alexandre-Fourtanier

Imprimerie spéciale de la **GAZETTE DES TRIBUNAUX DU MIDI**  
28, allée Jean-Jaurès  
**TOULOUSE**

---

# DISSERTATION

par M<sup>e</sup> Bruno LAFFONT DE COLLONGES

Médaille d'Argent, Prix Alexandre-Fourtanier

Monsieur le Préfet de Région,  
Monsieur le Maire,  
Monsieur le Premier Président,  
Monsieur le Procureur Général,  
Mes chers Confrères,

Nous avons choisi de disserter sur Henri II de Montmorency et sur la défense des libertés traditionnelles et civiques en Languedoc au dix-septième siècle.

Parlons alors, puisque tout nous y porte, du Midi.

Sa géographie est fascinante dans sa diversité. Il est difficile d'en saisir les contours. Mais si, un Audois typique, Gaston Bonheur, dans son histoire ensoleillée des Méridionaux « Si le Midi avait voulu », nous y aide, en y voyant principalement dessinés :

« Deux amphithéâtres qui ont pour scène, l'un la Méditerranée, l'autre l'Atlantique. Le Rhône forme l'allée médiane du premier ; la Garonne arrondit son cours au pied des gradins du second ».

On raconterait son histoire comme un conte pour enfants. C'est un conte des mille et une nuits, de nos nuits étoilées.

Très vite, on évoque nos filles qui savent rire, ces dames toujours prêtes à fredonner l'amour.

Ces hommes, volontiers débonnaires, au tempérament solide, qui ont souvent pesé dans la vie politique française.

Mais parfois, le conteur s'arrête. L'enfant devient plus attentif encore. Une odeur de soufre gagne ces villes balancées jusqu'alors dans le tourbillon d'une fête sans fin.

Alors, nos filles, ces brunes aux yeux bleus comme un ciel de printemps, perdent leur gaieté. Nos femmes refusent l'aubade

audacieuse. Nos hommes se raidissent dans l'épreuve. La province entière bouge. Certains, plus hardis, se sont levés.

Il faut alors laisser parler l'Histoire :

Nous sommes le 30 octobre 1632. La tête d'Henri II, duc de Montmorency et dernier gouverneur authentique du Languedoc, vient de tomber.

Ce seigneur de l'Île-de-France a su gagner les cœurs passionnés des Languedociens, contribuant ainsi à la grande œuvre politique d'Henri IV, son parrain, dans sa volonté d'unir dans un même destin ces Français trop souvent déchirés.

Montmorency jouit dans notre vieille province d'une immense popularité.

L'émotion est grande dans la ville lors de son procès, même si celle-ci a hésité à le suivre dans sa révolte dernière contre le pouvoir royal.

Elle redouble au moment de son exécution à laquelle la population n'assiste pas : c'est une faveur spéciale accordée à l'accusé, mais c'est aussi un vœu caché de Richelieu.

Le cardinal, plutôt que la grouillante place du Salin, a préféré le huis clos, dans la cour de l'Hôtel de ville, où seuls nos capitouls et quelques familiers assistent à ses derniers instants.

Homme de son siècle, Montmorency sait mourir dans la dignité, dans la sainteté peut-être. Le père Arnoux, désigné pour l'assister avant son exécution, témoigne de l'esprit de résignation devant la mort.

Oui, sa fin est édifiante, et les mouchoirs de la foule, raconté-on, recueilleront sur l'échafaud le sang du héros.

Nos pères avaient raison, tant était forte leur amertume, tant était cuisant leur échec aussi.

Après trois siècles d'histoire cette émotion revit et, dans ce vieux Palais, qui fut jadis un Parlement parfois frondeur mais toujours soucieux et soucieux précisément dans cette grande secousse de la légalité, malgré maints autres épisodes judiciaires et malgré le lot quotidien de nos joutes oratoires, retentit encore l'écho de ces paroles bien banales puisqu'elles marquent le début de tout procès répressif : « Je me nomme Henri de Montmorency, duc, pair et maréchal de France, gouverneur et lieutenant-général pour le roi en la province du Languedoc ».

Mais, Montmorency répond avant tout à son souverain, le roi Louis XIII. Conscient de cette réalité, il plaide coupable.

Ce seigneur d'un autre temps, Richelieu, a anéanti les grands. Il a soumis nos provinces. Il donne un visage nouveau à la monarchie désormais coupée de son peuple.

Henri IV, en d'autres temps, peut-être plus troublés, aurait su tendre la main à Montmorency, dans son désir de respecter et de développer les libertés françaises.

« Hélas, tu meurs sans enfant », aurait pu dire le peuple de Toulouse à Montmorency, comme l'avait dit le peuple de Rome à la mort de l'un de ses plus grands tribuns.

La mort d'Henri de Montmorency marque la fin d'une famille. Elle marque la fin d'un monde.

C'est la fin des cadets de Gascogne. C'est la fin d'un héros d'un roman d'alors, tant son esprit chevaleresque est grand.

C'est bien surtout la fin d'une forme de monarchie pendant longtemps si chère aux Capétiens et au premier des Bourbons.

« Le roi en ses Conseils, le peuple en ses Etats ».

Ce grand idéaliste, dirions nous peut-être, s'incline devant la majesté d'un pouvoir triomphant qu'il sait et qu'il a toujours cru légitime.

Montmorency, duc et pair de France, est à ce moment même ramené au rang de tout accusé, toujours impressionnant dans sa détresse et dans sa solitude morale.

Mais l'accusé Henri de Montmorency, dans cette attitude de soumission, et à cet instant précisément donne une signification étonnante aux débats qui s'ouvrent.

L'origine de sa famille, en effet, se confond avec l'origine de la dynastie capétienne, et nous savons qu'ils sont ces fameux barons qui font trembler le roi Louis VI le Gros, dans son propre domaine.

Dès leur apparition dans l'Histoire, ils sont des seigneurs turbulents et batailleurs. Ils possèdent ce fameux donjon de Montlhéry, symbole de leur puissance, dont les premiers Capétiens ne purent venir à bout.

Mais, dès l'aurore des Capétiens, et précisément après l'épisode de Montlhéry, ils vont conclure avec la dynastie un pacte, en se vouant à son service.

Montmorency, face à ses juges, ressent le poids des engagements de ses vaillants ancêtres. Il n'a pu y rester fidèle, tant son ressentiment est grand, son sens de la justice atteint.

Aussi, se soumet-il à la volonté du roi.

Mais, pour Louis XIII, conseillé par l'inflexible Richelieu, le pacte est définitivement rompu. Au nom de la raison d'Etat, il faut frapper et frapper sévèrement.

Dès les premiers jours de la révolte, alors que Montmorency cherchait avec difficulté des appuis, le 23 août 1632, l'accusation de crime de lèse-majesté est lancée contre lui ; il est aussitôt dénoncé comme l'ennemi de l'Etat, déchu de son rang, de toutes ses charges.

Au moment du procès, les charges retenues sont lourdes, puisque Montmorency a porté les armes contre Louis XIII. C'est précisément la réalisation du crime de lèse-majesté.

L'instruction, les confrontations sont impitoyables et démontrent le forfait de Montmorency.

Le roi refuse sa grâce. Il demeure insensible aux pressions de son entourage immédiat, aux instances de toute la cour, aux supplications de la sœur du coupable, la princesse de Condé, aux cris de miséricorde enfin que, la veille de l'exécution, le peuple de Toulouse pousse toute la nuit sous les fenêtres de la Trésorerie, en face du Parlement, où le roi est descendu.

« Si je sentais comme les autres hommes, je ne serais pas roi », dit alors Louis XIII.

Le procès de Montmorency, tout comme son dénouement, constituent un acte politique de première importance.

Il n'est pas unique en son genre. On est tenté de qualifier la juridiction qui connaît de l'affaire de juridiction d'exception, ne serait-ce qu'à cause de sa composition.

L'expression est peut-être un peu forte, quand on sait que sous l'Ancien Régime, la justice et donc son expression formelle sont censées émaner de la personne du roi.

L'affaire Montmorency est politique. Ce type de procès se renouvelle souvent dans l'histoire et accompagne nos plus grandes secousses.

Tous les régimes, quel que soit leur souci de la légalité, ont dans ces occasions joué avec les systèmes judiciaires les moins rigides pour les adapter aux circonstances.

Jugeons les hommes, ne jugeons pas les procédés qu'ils ont employés. Par delà les passions toujours si vives, comprenons l'histoire.

L'ampleur prise par la révolte explique la volonté répressive de Louis XIII.

Mais quand la tête de Montmorency tombe, Richelieu peut se féliciter d'avoir été fidèle et d'avoir mené à bien l'une des missions qu'il s'était fixée en entrant aux conseils du roi Louis XIII : « rabaisser l'orgueil des grands ».

Ce dessein politique n'est peut-être pas aussi marqué dans l'esprit de Louis XIII.

Louis XIII sévit parce qu'il a craint pour son autorité et qu'un acte fort s'impose.

Richelieu l'y pousse, voulant rendre le souverain totalement indépendant des grands seigneurs, jusque-là encore puissants, par leur fortune, par leur prestige et par leur influence dans la nation.

Richelieu consolide alors, croit consolider la monarchie. Ce grand prélat est un homme d'Etat très moderne dans son désir de renforcement de l'Etat dans la personne du roi.

Moderne !... oui, puisque les années à venir s'engageront fermement dans la voie ainsi tracée.

Mais Richelieu, l'homme de l'avenir, cet esprit déjà si classique, a-t-il saisi le sens profond de la révolte du trop romantique Henri II de Montmorency ?

Montmorency, en face de l'intelligence si lucide du Cardinal, n'est-il qu'un grand seigneur d'un autre âge, égaré dans ce siècle si novateur ?

Et tel ce Montmorency Bouteville, exécuté le 22 juin 1627 pour avoir osé braver l'interdit royal que Louis XIII s'était engagé à faire respecter lors de son sacre, et s'être battu sous les fenêtres du Cardinal, s'est-il fourvoyé dans un combat sans espoir, dans une entreprise suicidaire ?

Montmorency reste très frappé par l'exécution de son cousin, François de Montmorency-Bouteville, dans laquelle il voit un défi lancé par Richelieu à sa famille.

Montmorency a rendu d'immenses services à la monarchie. C'est un grand chef de guerre. Amiral de France, il contribue à la victoire finale sur les solides protestants de La Rochelle en remportant avec une flotte de fortune les combats navals des îles de Ré et d'Oléron, contre un autre marin de grand renom, Henri de Rohan, le chef des protestants.

Quelques années plus tard, sur le front italien, où Richelieu voit « le cœur du monde », la clef de la politique internationale, au Piémont, alors maréchal, Montmorency, le 10 juillet 1630, conduit à la victoire les armées du roi lors de la bataille de Veillane, portant ainsi une atteinte sérieuse à la domination des Habsbourg.

Montmorency victorieux réalise à ce moment précis un élément capital de la politique du Cardinal qui à juste titre force l'admiration.

Richelieu, au début de son ministère, réalise combien la position de la France est faible vis-à-vis de ses puissants voisins. Son désir le plus ardent sans doute est alors de donner à la France des frontières solides.

Il s'engage pour cela dans une politique du pré carré et donne à la France des frontières naturelles concrètement fixées par le traité de Westphalie en 1648. Davantage encore, il saisit toutes les occasions pour affaiblir la puissance espagnole, en soutenant au besoin les protestants d'Allemagne.

Richelieu, pour atteindre ce puissant dessein, ne peut tolérer le désordre intérieur, et c'est pourquoi il n'hésite pas à frapper impitoyablement Montmorency, même si ce grand capitaine a compris et soutenu sa politique extérieure et a pour cela mis son épée au service de son souverain.

Cette dernière victoire sur le front italien, remportée avec le maréchal de Schomberg, stimule son ambition ; il pense mériter la charge de connétable, déjà conférée à ses ancêtres, avec d'autant plus d'insistance que les fonctions d'Amiral de France viennent de lui être retirées au profit de Richelieu.

Le Cardinal, dans son désir de faire de la France une puissance navale, but qu'il atteindra, veut présider lui-même à la reconstruction de notre flotte.

Louis XIII refuse à Montmorency la charge de connétable, pensant que cette fonction confère une influence trop grande à son titulaire.

Montmorency en ressent une profonde déception. L'humeur indomptable du féodal se réveille en lui, le rend attentif à toutes les revendications du royaume, alors agité par des courants divers.

Cette attitude le conduit inexorablement à l'épisode sanglant que nous connaissons, dans sa tentative de soulèvement derrière sa bannière et celle du prince Gaston d'Orléans, du Languedoc alors mécontent.

Montmorency, malgré ses campagnes lointaines, a toujours pris à cœur ses fonctions de gouverneur du Languedoc, déjà exercées par son père ; avec sa femme, Marie des Ursins, ils rayonnent tant à Toulouse, dans leur hôtel à l'angle de la rue de la Dalbade et de la rue Pierre-Brunières, qu'à Pézenas, dans leur résidence de la Grange des Prés ; Marie des Ursins tire de son origine florentine son amour des lettres. Dans le tourbillon d'une fête sans fin, elle reçoit artistes et poètes, membres du gai savoir, et bientôt de la très fameuse Académie des Jeux floraux. Elle nous transmet à son tour l'œuvre glorieuse d'Aliénor d'Aquitaine, grande dame de l'amour courtois ; le chant séculaire des troubadours et le charme envoûtant des cours d'amour se poursuivent, même s'ils ne sont plus qu'un murmure. C'est toujours la liberté qui souffle chez ces bouillants Languedociens, malgré les terribles épreuves des guerres de religion. Cette fièvre artistique, toujours créatrice, s'explique et se jumelle avec l'attachement du Languedoc à ses vieilles libertés.

Richelieu ne craint pas les pays d'état, comme il redoute les huguenots ou les grands. Mais il y a chez lui un désir ardent de limiter les particularismes hostiles à sa conception d'un Etat fort,

Le conflit est inévitable.

Richelieu veut retirer à notre province le privilège de calculer et percevoir l'impôt. Il souhaite au contraire confier cet attribut essentiel de la souveraineté à des agents directement soumis au pouvoir central.

Les Etats languedociens, après deux édits intervenus en 1626 et 1629, dont l'un établit les élus en Languedoc, se rangent alors dans une révolte qu'ils souhaitent légale et qui pour eux le restera. Concrètement, ce sont les Etats de Pézenas, en juin 1632, qui manifestent leur refus.

Montmorency sent cette aspiration des forces vives, et pour quelque temps sa propre révolte, peut-être involontairement, mais très certainement, épousera les convictions d'une province atteinte dans ses libertés civiques, dans ses aspirations populaires.

Depuis quelque temps déjà, il est en relation avec le prince Gaston d'Orléans, frère du roi, alors à l'étranger, où il complotait contre Louis XIII.

Gaston d'Orléans, éternel conspirateur, mais prince sans troupe, sentant l'effervescence gagner le Languedoc, convainc Montmorency. Celui-ci lui tend une main très faible, mais lui fournit une armée.

Les événements alors se précipitent.

Dans un premier temps, les Etats du Languedoc déclarent leurs intérêts communs à celui de Montmorency. Le Parlement de Toulouse donne son appui à son gouverneur. Le vieux fond féodal se manifeste alors dans le désordre de ses revendications multiples contre un suzerain de plus en plus absolu.

Montmorency forme alors une armée de quelques milliers d'hommes. Mais il est toujours en relation secrète avec Louis XIII.

Gaston d'Orléans, plus tôt que prévu, arrive en Languedoc.

Une précipitation fâcheuse et fatale gagne alors Montmorency. Dans la hâte, avec une armée encore inorganisée, il rejoint Gaston d'Orléans à Lunel, non loin de Montpellier.

Le premier acte du drame est alors terminé.

Les Etats, le Parlement, effrayés sans doute par l'ampleur du mouvement, lâchent Montmorency. Désormais privé de cet appui, il tente de se rallier les villes importantes de la province. Montpellier, Carcassonne, Narbonne refusent de le suivre. Ces défections sont graves.

Montpellier, c'est une grande ville parlementaire, mais c'est une porte ouverte sur l'autre Midi, celui de l'âme provençale.

Narbonne surtout manquera aux rebelles. Pour le Languedoc, c'est un pilier central de sa géographie, dont Rome fort logiquement avait fait une capitale.

Quant à Beaucaire, il ne peut enlever la place.

Les huguenots enfin, sur lesquels Montmorency compte fortement, demeurent fidèles à la grâce d'Alais et obéissent ainsi à leur chef, Henri de Rohan, ce vaincu d'hier.

C'est alors un combat du désespoir.

La Force et Schomberg, à la tête de leurs troupes, précédant Louis XIII et Richelieu en Languedoc, resserrent leur étau. Il y aura une bataille, un combat plutôt. C'est le combat de Castelnaudary, le 1<sup>er</sup> septembre 1632.

Castelnaudary, c'est la fin du riche Lauragais, et c'est le début des premiers arpents de vigne, encore plus nombreux après le seuil de Naurouze. C'est surtout un site propice aux grands affrontements, aux larges déploiements de troupe.

Deux armées importantes pour l'époque se font face. Montmorency a disposé ses fidèles sur la hauteur. Schomberg a choisi la grande plaine, où ses troupes attendent derrière un champ clos de fossés et de chemins creux.

Le choc, en définitive, sera rapide.

Gaston d'Orléans hésite encore, poursuivi sans doute par un remords inconscient. Mais Montmorency, animé de la même ardeur et avec le même panache qu'à Vieillane, entraîne les plus courageux.

C'est un corps à corps très rapide. Montmorency est désarçonné ; on le croit mort. Mais il survit à ses blessures, et fait prisonnier les armes à la main contre les troupes royales, il répond deux mois plus tard de son forfait. Les confrontations du procès auront précisément pour objet d'établir la matérialité de ce combat et d'affirmer ainsi l'accusation de crime de lèse-majesté.

Aucun pouvoir ne peut tolérer la rébellion armée.

Louis XIII, qui malgré tout garde une nostalgie des Pyrénées dont il est par son père le fils, se range alors à l'avis du cardinal qui prétend « que les peines nécessaires au salut de l'Etat ne sauraient jamais être différées et qu'il faut les appliquer sur le champ ».

Louis XIII demande la condamnation de Montmorency, c'est un exemple.

Il atteint les grands dans leur puissance en frappant « ce généreux et premier baron de la chrétienté ».

Richelieu, après son exécution, peut dire : « Nul maître désormais que le roi de l'Etat ».

Une page importante du livre de la monarchie est définitivement fermée.

Montmorency, sa révolte, expriment une conception féodale des rapports avec le monarque. Son insurrection n'est pas celle d'un aventurier de la politique ou d'un conspirateur de cour.

Le hasard de sa naissance, sa valeur, le conduisent à jouer un rôle historique de premier plan ; il connaît et comprend particulièrement bien les aspirations fondamentales du peuple français.

C'est pourquoi il a tant souhaité que la révolte des Etats du Languedoc aboutisse.

Et au lendemain de l'échec total de la révolte, le Languedoc est désormais une province comme les autres, débordante de vie comme elle l'est aujourd'hui, mais atteinte dans son indépendance jalouse de province française.

Richelieu aussi déclare œuvrer pour le bonheur de son peuple, et certes il y contribue en apaisant certaines passions. Mais Richelieu aurait dû prêter l'oreille à la révolte de Montmorency, quand elle est encore pacifique.

Il y a autre chose et davantage dans la révolte d'Henri de Montmorency qu'un mouvement dicté par l'orgueil.